

sofamel

Spécifications techniques

Mod. SH-370

Gants de protection mécanique

Description

Gants en nylon enduit de nitrile. Dos respirant. Tissu épaissi dans les zones les plus sollicitées. Sensibilité et sens du toucher supérieurs.

Utilisation : électronique, assemblage électrique, câblage automobile, activité de maintenance, emballage, déchets, micromécanique.

Avec la mise en œuvre de la nouvelle norme EN 388:2016, il est assuré qu'il n'y aura pas de changement dans les caractéristiques des gants et les procédures de production. Pendant une certaine période, les deux normes (ancienne et nouvelle) coexisteront, de sorte que vous pouvez recevoir des gants avec un marquage différent (ancien et nouveau) selon que les articles proviennent de notre stock d'entrepôt ou d'une nouvelle production.



Caractéristiques

Niveau de protection : EN 388:2016-4120B.

EN 420 : Niveau de toxicité 5

Tailles: 8 et 9 (le reste des tailles sur demande).

CATEGORY CAT-II

Résultats obtenus lors de l'examen de type CE contre les risques mécaniques en tant qu'EPI de catégorie II par un organisme notifié.



Mod. SH-370

Gants de protection mécanique

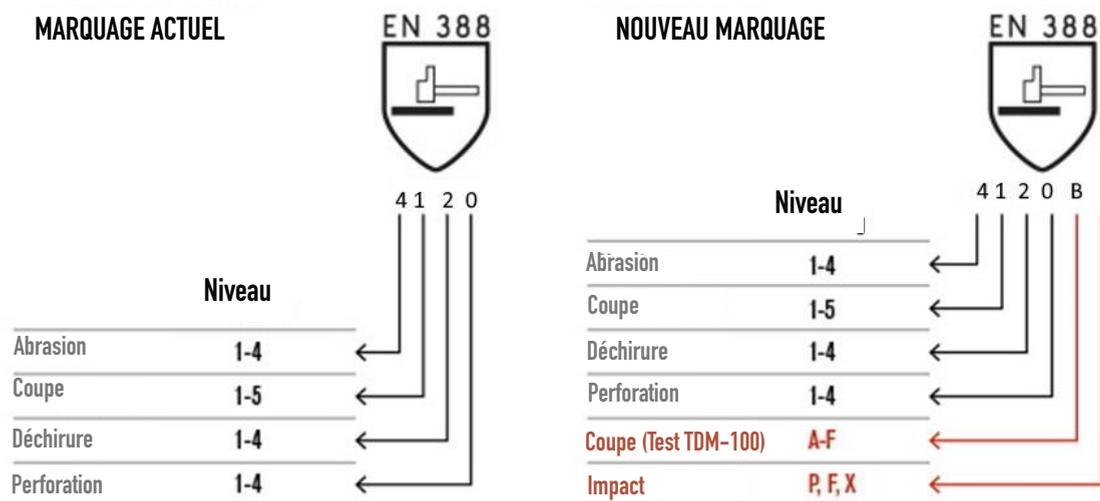
Instructions d'utilisation et d'entretien

Évitez tout contact avec des liquides corrosifs : Ils ne peuvent pas être lavés ou désinfectés ! Stockez les gants correctement et ne les exposez pas à la chaleur ou au feu. Cet EPI n'a pas de date de péremption. Remplacez-les si vous constatez une détérioration de l'EPI. N'utilisez pas ces gants lorsqu'il existe un risque de coincement par des pièces de machine en mouvement.

Ce gant est conseillé, entre autres, pour les activités suivantes :

- Industrie électronique.
- Industrie électrique (assemblage d'appareils)
- Contact avec les aliments (cueillette de fruits, sélection)
- Industrie automobile (câblage)
- Activités de maintenance, d'emballage et de traitement des déchets

NIVEAUX DE PROTECTION



Certificats

EN 388: 2016 Risques mécaniques (s'applique à toutes les classes de gants de protection contre les agressions physiques et mécaniques par abrasion, déformation, perforation et déchirure. Cette norme ne s'applique pas aux gants anti-vibrations).

EN 420 : Niveau de toxicité 5 : gants de protection. Exigences générales et méthodes d'essai.

CE (règlement (UE) 2016/425).